

MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

P+R de Viville-Arlon et covoiturage au Parlement wallon

Écrit par Nicolas Léonard

Publié à 15:00 • Édité à 15:43



La bande de covoiturage entre Arlon et le poste-frontière de Sterpenich ne connaît pas le succès. Pour inverser cette tendance, il suffirait sous peu d'être deux à bord pour l'emprunter. Elle serait aussi ouverte aux motards. (Photo: Maison Moderne)

Le projet de P+R à Viville-Arlon, remis en cause par le ministre fédéral belge de la Mobilité Georges Gilkinet, s'est invité en séance plénière du Parlement wallon, à Namur, mercredi. Tout comme le devenir de la fameuse bande de covoiturage vers Luxembourg.

Les récents propos tenus par le ministre fédéral belge de la Mobilité, Georges Gilkinet (Ecolo), au sujet du projet de P+R à Viville-Arlon et de la prolongation de la bande de covoiturage Arlon-Sterpenich vers Luxembourg continuent à faire des remous. La députée régionale arlonaise Anne-Catherine Goffinet (cdH) a interrogé quant à ces deux points Philippe Henry, ministre wallon du Climat, du Développement durable et de la Mobilité qui, cela tombe bien, est du même parti que son homologue fédéral.

La députée s'étonne tout d'abord que le ministre Gilkinet «enterre le P+R de Viville-Arlon, alors que vous plaidez pour des mobipôles». Soit des lieux proposant une interconnexion maximale entre différents moyens de déplacement, l'équivalent belge de la multimodalité chère à  François Bausch (déi gréng), Vice-premier ministre et ministre de la Mobilité. Des mobipôles, le ministre wallon en veut une centaine en 2023 et un par commune en 2030!

« EFFECTIVEMENT, IL Y A DES QUESTIONS QUANT À LA LOCALISATION, QUANT À LA GARE D'ARLON ET L'OFFRE DISPONIBLE AU NIVEAU DE VIVILLE. »

Philippe Henry, ministre wallon de la Mobilité, du Climat et du Développement durable

«Mon collègue Gilkinet n'a pas dit que le parking de covoiturage n'aurait pas lieu. (...) Il a décidé de travailler dans l'ordre. Je pense que l'on ne peut pas lui reprocher cela. Il est récent ministre fédéral des Transports et de la Mobilité et son analyse est de dire que ce n'est pas parce qu'il y a un covoiturage qui existe de facto, comme vous l'avez dit, de manière sauvage à un endroit – effectivement il y a un projet qui existe depuis longtemps, on s'en est parlé d'ailleurs très souvent dans vos questions – que forcément le problème a été considéré dans son entièreté au niveau de l'offre ferroviaire. Effectivement, il y a des questions quant à la localisation, quant à la gare d'Arlon et l'offre disponible au niveau de Viville et le travail qui a été décidé au niveau fédéral, avec la SNCB, est d'examiner effectivement sérieusement la question de l'offre en premier lieu. Et ensuite, de se positionner définitivement sur la question d'un P+R et de sa localisation», répond le ministre Henry.

Qui explique aussi que le P+R devra être plus qu'un P+R «comme ils ont pu se développer à différents endroits, d'une certaine façon ce sont les ancêtres des

mobipôles. Nous devons maintenant aller un cran plus loin: en disponibilité de services, en localisation, en articulation des différents modes de transport.» C'est en tout cas le niveau fédéral, qui a la tutelle sur la SNCB, «et nous verrons ensuite du côté wallon ce que nous pouvons faire.»

Le Luxembourg s'alignerait dans un premier temps sur la Wallonie

Autre sujet qui fâche la députée: la bande de covoiturage de la E411, entre Arlon et Sterpenich, et qui n'aura de réelle efficacité qu'une fois prolongée côté luxembourgeois. Terrible pierre d'achoppement: cette bande est située sur la droite de l'autoroute côté belge, tandis que le Luxembourg, sur son territoire, la veut au milieu!

«Le ne suis évidemment pas responsable du fait que le ministre, un de mes prédécesseurs que vous connaissez bien, a choisi d'installer une bande de covoiturage sur la bande d'arrêt d'urgence et que le Luxembourg fait un autre choix», se décharge Philippe Henry.

Qui, néanmoins, avance une bonne nouvelle: «Dans l'immédiat, le Grand-Duché de Luxembourg nous a fait savoir qu'il y aurait en fait un alignement sur la position wallonne dans un premier temps, même si leur projet à terme est effectivement autre.»

Accessible si deux personnes à bord

En attendant, cette bande de roulage réservée aux véhicules avec au moins 3 personnes à bord ne connaît guère de succès, même aux heures de pointe.

Des discussions pour la rendre plus attractive des discussions sont en cours avec la ministre wallonne de la Sécurité routière, Valérie De Bue, sont en cours depuis plusieurs mois. Mais seraient très proches d'aboutir. Il ne faudrait plus alors que deux personnes à bord pour emprunter cette bande, qui serait aussi ouverte aux motards.

Philippe Henry

François Bausch

